

**Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage**  
**Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école**  
**Séance du 10 -11- 20**

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 10 novembre 2020 de 18h30 à 22h15 dans la salle de classe 1.

**Etaient présents :**

- M.Giraud (maire)
- Mme Gignoux (chargée d'éducation)
- Mme Orlando (responsable service périscolaire)
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

**Absents :**

- Mme.Bodocco Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mmes les représentantes du RASED

**L'ordre du jour a été abordé comme suit :**

**A. Rentrée 2020-2021**

▪ **La rentrée proprement dite**

Une rentrée sous protocole sanitaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions.

L'équipe enseignante reste stable : un nouvel enseignant : Aurélien Brilloit, nommé pour compléter le mi-temps de direction.

▪ **Effectifs**

Après quelques changements de dernière minute, voici notre répartition.

		CP S. Prunier	CP C. Solinas	CE1 I. Prunier	CE1 P. Dupré	CE2 F. Dupré	CE2 C. Arnaud	CM1 C. Jarry	CM1 K. Armand	CM2 C. Rouvière	CM2 M. Paulus
<b>CP</b>	<b>39</b>	<b>20</b>	<b>19</b>								
<b>CE1</b>	<b>56</b>			<b>28</b>	<b>28</b>						
<b>CE2</b>	<b>59</b>					<b>30</b>	<b>29</b>				
<b>CM1</b>	<b>52</b>							<b>26</b>	<b>26</b>		
<b>CM2</b>	<b>47</b>									<b>23</b>	<b>24</b>
<b>total</b>	<b>253</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>24</b>

10 cours simples

▪ **Les élections**

Le record de participation de l'année passée n'a pas été battu, mais les 60,42 % prouve la bonne implication des parents d'élèves.

*D'autre part, il a été admis lors du dernier conseil d'école de ne retenir comme mode de scrutin que le vote par correspondance. La tenue du bureau de vote sera supprimée, cependant le dépouillement et ses contraintes perdurent.*

Nous sommes toujours dans l'attente d'un texte qui confirmerait la possibilité de ne pas organiser d'élections lorsqu'il n'y a qu'une seule liste.

**B. Les priorités de l' Education Nationale pour 2020-2021**

**1. Etablir un climat serein propice aux apprentissages**

**A . Protéger les élèves et le personnel**

Afin de garantir la santé de tous, l'école applique les grands principes de la rentrée 2020

- Respect des gestes barrière

- Port du masque pour tous (élèves y compris depuis le 02 11 20)
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance, si les conditions l'exigent (confinement ou semi-confinement).

**Rem. : Continuité pédagogique dans le cadre actuel de cours en présentiel : nous ne pouvons assurer un distanciel comparable à celui mis en place en mai, juin. Nous mettons à disposition sur les étagères du restaurant du bas, les éléments travaillés en classe sous forme d'exercices, fiches et leçons.**

## B. Consolider les apprentissages

Renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

### □ Priorités pédagogiques et outils de positionnement pour la période septembre-octobre

Dans ce contexte de reprise post-confinement, la priorité a été donnée à l'enseignement du français et des mathématiques jusqu'aux vacances d'automne.

Sur l'école, il a été constaté un léger déficit par rapport aux acquis habituels.

Les attitudes d'élève se sont un peu perdues : manque d'autonomie, volonté de travail, fatigabilité, soin.

### □ Evaluation des acquis et besoins des élèves au CP et au CE1

Les passations de septembre 2020 se sont bien déroulées : Les exercices ont permis de tester :

- pour chaque élève de CP : 8 compétences en Français et 7 compétences en Mathématiques
- pour chaque élève de CE1 : 8 compétences en Français et 9 compétences en Mathématiques

Pour toutes ces compétences, les moyennes de l'école sont supérieures aux moyennes des résultats nationaux.

Les 2 exercices les moins bien réussis en Français et en Mathématiques sont les mêmes que dans les résultats nationaux :

CP : Français : -Reconnaitre des lettres (83,5 % de réussite)

- Comprendre des mots lus par l'enseignant (82% de réussite)

Mathématiques : - Résoudre des problèmes (90 % de réussite)

- Associer un nombre à une position (65% de réussite)

CE1 : Français : -Lire à haute voix un texte (89 % de réussite)

- Lire à haute voix des mots (89% de réussite)

Mathématiques : - Soustraire (63,6 % de réussite)

- Résoudre des problèmes (58,2% de réussite)

## 2. Formation : déploiement du plan français

La formation continue des enseignants reste une priorité pour notre institution. Nouveaux modèles de formation, fondés notamment sur le travail et les échanges entre pairs : par l'analyse de pratiques, par des observations croisées, par l'élaboration d'outils communs, c'est l'esprit d'équipe qui est encouragé.

Cycle 3 : français

Cycle 2 : mathématiques

## 3. Accroître la place de l'EPS, arts et culture

L'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) doit être soulignée (santé, confiance en eux, esprit d'équipe, respect).

Rem. : Le protocole de novembre a entraîné une révision des programmations en EPS, certaines activités devenant impossibles : sports de contact, sports collectifs.

## 4. Sécurité et vie de l'école.

La sécurité reste une priorité absolue et une préoccupation permanente.

La situation sanitaire que nous traversons ne doit pas nous faire oublier les autres formes de risques ou de menaces. Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, **en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves. En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants**

**Rem : Mme Gignoux**, membre du groupe de crise au sein de la mairie, rappelle qu'en lien avec Michel Stouf (responsable de la police municipale) il a été prévu un passage renforcé de leurs équipes aux abords des écoles dans la mesure du possible selon leur effectif.

## C. Le règlement intérieur

Pas de changement .

Règlement adopté à l'unanimité.

## D. Les projets de l'école sous crise sanitaire.

### a. Amélioration des résultats au regard des compétences du socle

## Axes prioritaires de travail : écrire - comprendre et s'exprimer à l'oral

1. Chaque enseignant met en œuvre dans sa classe les travaux décidés l'année passée, avec pour but : la réussite de tous. Nous n'avons pas eu la possibilité de nous réunir afin d'imaginer des actions nouvelles pour l'année.

### b. Education culturelle et artistique, sportive et humaniste

#### Axes prioritaires de travail :

1. Améliorer la cohérence du parcours citoyen.
2. Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés

Notre parcours culturel reste totalement lié à l'évolution de la crise sanitaire (absence de sortie (hors piscine), fermetures des salles de spectacle, musée, Belvédère, EPS limitée... La volonté et le désir de faire rencontrer des formes nouvelles d'art à nos élèves restent entières au niveau de l'équipe. La circulation du virus et les décisions gouvernementales qui en découleront nous donneront une réponse.

Côté art : une possibilité offerte, présenter aux enfants des vidéos des spectacles réalisés par certaines sociétés de spectacle. Le projet ski skating pour les CM est pour le moment sur les rails.

Le projet découverte du milieu proche avec lecture de cartes en raquettes reste également de mise (CE2).

Pour les CP et CE1 de I. et S. Prunier aimeraient concrétiser le projet danse qui n'avait pu se faire en 2020.

Concernant les classes transplantées des CM2 : des jalons ont été posés pour une classe de mer aux environs de Toulon. Un acompte sera versé dans le courant de la semaine. L'incertitude, liée à la situation sanitaire, a fait, que les maîtresses n'ont encore abordé le sujet avec leurs élèves.

Mme Gignoux profite du moment pour annoncer que les élus ont décidé de modifier l'attribution de la subvention mairie. Ils envisagent :

de verser 60% des 45€/enfant attribués

de se réserver les 40% restant pour les donner en fonction d'une évaluation des projets réalisée par ces mêmes élus.

Cela provoque un tôle général chez les enseignants qui refusent tout de go une évaluation de leur projet pédagogique par la commune. Cette décision est perçue comme une perte de confiance, un acte de contrôle sur leur travail. Au cours des échanges tendus qui s'en suivent, il est fait allusion aux coopératives de classe et à une certaine opacité qui existerait.

M. Dupré rappelle que :

- le bilan de la coop générale est donné au cours du 3<sup>ème</sup> conseil d'école chaque année
- les comptes restent toujours transparents, à disposition de quiconque
- qu'il a évoqué du sujet avec les parents élus.

Il communique l'état actuel des comptes ; classe transplantée : 9 621€

compte école : septembre : 15 760 € (comprenant le versement de la subvention

mairie de 11 655 € reçue en juillet comme G. Giraud l'avait annoncé en juin 2020)

au 10 11 20 : 27 634 € (après intégration des 10 comptes classes qui

ont été clos et basculés sur le compte général école).

Mme Solinas énumère ses dépenses faites l'année passée, liées au côté artistique et culturel du projet d'école : sorties natures, culturelles (spectacles, cinéma). Mmes Arnaud, Rouvière, Solinas précisent que la coop permet de venir compléter le budget communal destiné aux fournitures scolaires qui se trouve être insuffisant : achat de fichiers, logiciels d'apprentissage, livres pour la bibliothèque, ...) M. Dupré précise que cela est admis et prévu dans la gestion de coop : ligne achat matériel pédagogique, ligne achat gros matériel.

Mme Bonnet-Machot intervient pour dire toute sa surprise quant à la prise de position de la mairie, qu'elle interprète comme une façon de faire de la rétention du budget. Elle se dit prête à agir avec les parents pour contrecarrer cette intention.

Mme Gignoux intervient pour préciser que l'intention de la commission n'est pas de faire de la rétention, mais d'impulser les idées du groupe des élus à l'école, mais qu'elle a été maladroite sur le sujet.

Le point devra être éclairci.

### c. Réponses aux exigences d'une école inclusive- Élèves à besoins particuliers

#### RASED :

**Le conseil d'école constate, une nouvelle fois, que l'école ne dispose pas d'un Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté complet. L'équipe ne peut donc pas s'appuyer sur le travail spécifique réalisé par les maîtres spécialisés, complémentaire à celui des enseignants dans les classes. Les parents d'élèves ressentent comme une injustice le fait que les élèves en difficulté ne puissent compter sur une réponse adaptée du réseau.**

#### Port du masque inclusif

Arrivage reçu dans la semaine pour une élève malentendante. Il sera utilisé dans la classe concernée. D'autres collègues testeront également ce masque décrié : formation intempestive de buée qui annihile l'utilité de la transparence.

Rem : La commune dit en avoir mis à disposition en maternelle

Les parents demandent une commande pour l'élémentaire.

#### Stage de remise à niveau de Toussaint

Mme Armand est particulièrement satisfaite du stage qui a réuni des élèves de CM1. Elle a constaté des progrès significatifs.

### d. Vie scolaire (relation avec les familles , communication, partenariats, ...)

**a. Renaissance du blog**

Le blog de l'école vient d'être réactivé. Après une traversée du désert, sa saturation a entraîné une trop longue période d'inactivité, un an de non fonctionnement. Les choses vont à nouveau reprendre. J'en profiterai pour créer une page d'accueil (informations de base de l'école) et une page d'actualités pour toutes les nouveautés : sorties, .....

**b. Harcèlement**

La communauté éducative de l'école reste sensible aux phénomènes de harcèlement. On mobilise personnels et élèves autour de la lutte contre ce phénomène. La concertation entre le périscolaire et l'école fonctionne toujours, par les deux canaux, dans les deux sens. Les enseignants informent les services communaux dès qu'un souci naît et réciproquement. La prévention, assurée dans le cadre des cours d'Education Morale et Civique, s'appuie sur les programmes, textes, 10 nouvelles mesures, des vidéos ou des situations vécues dans les classes.

En dépassant ce point particulier, les enseignants évoquent un relâchement dans les comportements des enfants en dehors de la classe, et ainsi que dans leurs attitudes vis-à-vis du personnel communal (restaurant scolaire, études). Ce problème semble particulièrement prégnant, une réflexion doit s'engager sur le sujet afin de l'éradiquer : formation, statut du personnel vis-à-vis de l'enfant, respect du règlement.

Mme Orlando rappelle le travail fait ces dernières années.

**c. Communication**

L'école, dans le cadre de la communication avec les parents, est victime du « syndrome intrusif du téléphone ». Afin de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, il est demandé aux parents d'utiliser avec plus de modération le téléphone durant le week-end.

**E. Sécurité**

- L'équipe enseignante rejoint les parents d'élèves sur la nécessité de sécuriser la zone du parking enseignants vers les deux portails.  
*La commune va poser des barrières.*
- 
- Les exercices de sécurité se dérouleront sur cette période : incendie et PPMS.

**F. Travaux en lien les mesures sanitaires**

- Augmentation du nombre de points d'eau chaude
  - Les enseignants :
    - constatent une trop grande lenteur dans la mise en route des travaux demandés pourtant demandés depuis le début de l'année.
    - évoquent le lavage des mains à l'eau froide à l'extérieur pour les petites classes, le fait que Mme Arnaud soit mis dans l'obligation de n'utiliser qu'un robinet parce que depuis le mois de juin un lavabo attende une alimentation en eau.  
*La commune vient de débiter les travaux pour le nouveau bâtiment, le réchauffage des tuyauteries du vieux bâtiments vont intervenir. La mise en eau chez Mme Arnaud*
- L'équipe enseignante soulève un problème récurrent quant au réapprovisionnement des matériaux nécessaires à l'hygiène dans les classes : papier essuie-mains, savon, gel hydroalcoolique (et **non pas solution**), produit désinfectant. Trop souvent des manques sont constatés.  
*Mme Orlando, invitée au conseil des maîtres qui traitait du sujet, répond :  
qu'une heure a été ajoutée aux personnels afin de veiller au réassort.  
que J.Amaro avait commandé du gel et autres produits.*
- Question de la rémunération des agents.

**G. Point finances**

**Coop école**

Changement d'organisation : le passage à un compte unique de coop école, avec intégration des différents comptes classes est effectif.

Les enseignants remercient chaudement l'APE pour la confiance qui leur est faite par le versement d'une somme de 3 000€. Chaque classe disposera donc de 300€.

**H. Questions posées en dernière minute**

**a. Port du masque**

M. Dupré rappelle que le port du masque concerne toute la communauté : adultes, comme enfants. Les dérogations restent tout à fait exceptionnelles, liées à des pathologies très spécifiques et répertoriées. C'est le médecin référent qui seul peut en décider. La communauté médicale s'accorde pour reconnaître le bien-fondé de cette décision. Sur le terrain, les enfants montrent qu'ils se sont particulièrement bien adaptés à cette contrainte.

***b. Pourquoi un Hommage à Samuel Paty à l'école***

Notre ministère a décidé un hommage à Samuel Paty, enseignant ayant perdu sa vie pour avoir exercé son métier avec conviction devant ses élèves, essayant de leur inculquer des valeurs républicaines de liberté, de laïcité et d'égalité. Ce temps d'hommage a permis de proposer différentes activités pédagogiques sur le thème, de la liberté, des valeurs de la République, de l'importance de l'école. Chaque professeur a tenu compte de l'âge de son public et a la possibilité de travailler le sujet tout au long du mois en s'appuyant sur différentes propositions. Cela a permis également d'aborder dans les classes un drame, fortement relayé par les médias, de le restituer avec des mots appropriés, de le traiter d'un côté pédagogique et de lever parfois des erreurs préjudiciables à la compréhension des faits et éventuellement fortement traumatisant.

Le conseil d'école ayant épuisé tous les sujets a été levé à 22h.

F.Dupré